

Projets dont la réalisation aura débuté avant l'approbation du PCDR par le GW

1. Adoption d'un schéma de structure
2. Aménagement de 3 logements sociaux dans l'ancienne école de Jallet
3. Rénovation du bâtiment de l'administration communale
4. Poursuite de la valorisation de la pierre du Diable à Haillet
5. Rénovation de la crèche (inter)communale
6. Acquisition de la salle Isbanette
7. Développement de canaux/outils de communication et de mobilisation citoyenne

Projets considérés comme « action courante communale »

8. Poursuite et renforcement des collaborations entre la Commune, le CPAS et les acteurs sociaux actifs dans la commune (en ce compris l'ALE, etc...) en vue de déceler les situations de précarité et de mettre en place les dispositifs adéquats pour y remédier en développant les solidarités
9. Traitement des eaux chargées en phytosanitaires par procédé biologique (biofiltres)
10. Actualisation permanente du site internet communal « portail local »
11. Entretien des chemins agricoles
12. Mise en œuvre d'un programme pluriannuel de plantation le long des voiries communales
13. Création d'un centre d'interprétation des terres plastiques et leur exploitation (musée) sur le site de Ladrée
14. Aménagement de sécurité routière à Evelette